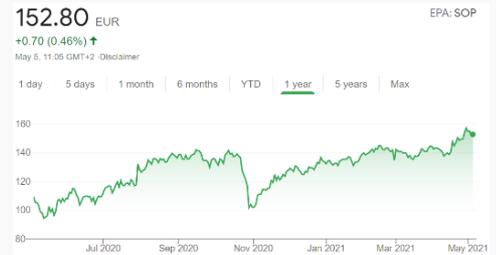


C' EST IMPORTANT C' EST INTERESSANTCommunication des élus **Traid-Union** de mai 2021

Le point Economie

Comme vous avez pu le lire dans le dernier communiqué de presse, les **résultats du premier trimestre** sont bons : 1 165 M€ de CA (chiffre d'affaires) consolidé, en croissance de 2,2%. Le **ROA égal à 1%** (résultat opérationnel d'activité, plus communément appelé marge) au-dessus des valeurs habituelles en fin de T1, vient confirmer les bons résultats. Rappelons que la marge avait été prévue à -4,4% au budget pour être revue à 0,2% au dernier V2 et finalement grimper à un réalisé de 1%. Rappelons également qu'il est assez rare d'atteindre ce niveau en fin de T1 et que les objectifs 2021 cités dans le communiqué de presse font état d'un ROA ciblé entre 7,5% et 8%, avec une croissance organique du CA comprise entre 3% et 5%.



Ces bons résultats vont-ils perdurer ? Traid-Union l'espère mais craint néanmoins que tôt ou tard, ils ne pâtissent du climat d'insatisfaction qui s'installe au vu du peu de reconnaissance du travail accompli.



Surintéressement : 150 euros bruts

Pas un centime de plus. **150 euros**. C'est bien cette somme qui a été proposée par Vincent PARIS au Conseil d'Administration en guise de supplément d'intéressement, pour vous remercier du travail accompli durant toute l'année 2020, de toute l'adaptabilité dont vous avez fait preuve et qui ont permis de sortir de l'année la tête haute. Divisez cette somme par le nombre de jours travaillés et comparez le résultat à votre tarif journalier moyen de facturation.

Voilà qui complète parfaitement un cycle de révision timoré.

A Traid-Union, nous pensons qu'être prudent dans ses prévisions est un sage principe, mais que ce principe devient un risque lorsque les salariés sont victimes de ce principe de précaution.

Cycle de révision à mi-année

Pour tenter de calmer et rassurer les esprits chagrins qui tournent déjà leur regard vers d'autres opportunités, la Direction a annoncé que le cycle de révision de mi-année serait élargi et toucherait ainsi plus de monde qu'en temps « normal », avec un taux de sélectivité plus fort. Théoriquement, cela devrait permettre de rattraper certaines augmentations non octroyées en début d'année. Mais cela confortera également dans leur mécontentement ceux qui ne bénéficieront pas de ce « rattrapage ».



N'hésitez pas à contacter vos élus Traid-Union pour faire connaître votre situation et apporter du poids à vos réclamations et questions légitimes !

Baisse des effectifs et licenciements

Nonobstant les effectifs en baisse constante, les licenciements se poursuivent, parfois justifiés, parfois moins. Ainsi va la vie de l'entreprise. Un licenciement est toujours source de stress et détresse pour le salarié concerné, qui parfois peut perdre toute confiance en lui. Afin de surmonter au mieux cette épreuve, il faut avoir le réflexe de se faire conseiller et accompagner par des personnes qui savent écouter et conseiller de façon objective tout en expliquant la démarche à suivre. Si d'aventure vous receviez un courrier de convocation pour un entretien préalable à licenciement, n'attendez pas et contactez immédiatement un élu de votre choix, **Traid-Union** de préférence 😊

Traid-Union vous accompagne avec humanité et détermination